



Réunion du : Mercredi 4 septembre 2019 à 19H00

Présidence : David AUZOLLE

Présents : Patrick BOS, Gérard CHEVALIER, Patrick DIAT, Yann CHARRETON, Sébastien MOMBOISSE.

Excusés : Mohamadou SOW, Pierre Antoine MONTAGUT, Eric CANIS, Didier VAUR, Fred SELLIER.

PV du 26 juin 2019 : adopté

Vœux :

Bon rétablissement Bruno Jacquemart.

Remerciements pour les services rendus aux arbitres et observateurs arrêtant leur carrière.

Tous nos vœux de bonheur à Sonia et Patrick qui se sont mariés cet été.

Point sur les dossiers arbitres :

Au 28 /08/2019, 46 arbitres sont désignables : 7 arbitres de Ligue dont 1 jeune, 8 jeunes. 63 arbitres l'an dernier à la même époque.

Certains dossiers sont en cours de validation.

Stage de début de saison :

Il aura lieu le samedi 14 septembre 2019 à la Maison des Sports d'Aurillac de 8h30 à 17h00. Tests physique et écrit au programme, devoirs administratifs et présentation des modifications pour cette nouvelle saison. Pour pouvoir monter de catégorie, il faut avoir 20/40 minimum au questionnaire. Nous rappelons que cette formation est obligatoire et l'application du RI de la CDA se fait pour les absents.

Observateurs et stage observateurs:

Pour les D1, 2 observations par Nicolas Planche et Fred Sellier.

Pour les D2, 2 observations par Jean Danguiral et François Plaze.

Pour les D3, 1 observation.

Cette année pour les D1 et D2, le classement se fera comme en Ligue par le classement par rang. Les notes seront supprimées.

Pour les jeunes et les nouveaux arbitres, un maximum d'accompagnement sera mis en place.

Tous les arbitres de ligue, Yann Charreton, Gérard Chevalier, Jean-Pierre Reygade ainsi que ceux qui souhaitent œuvrer au perfectionnement des arbitres observeront.

Le stage des observateurs aura lieu le 20/09/2019 à 19h00.

Pôle désignations :

Gérard Chevalier et Patrick Bos désigneront les arbitres seniors et Fred Sellier les jeunes. Nous rappelons aux arbitres que les indisponibilités doivent être faites par le biais de Myff et 15 jours avant la désignation.

Un stage spécifique arbitre assistant sera programmé le vendredi 4 octobre 2019 à Saint-Flour.

Point Comité Directeur, CRA : fait en séance.

Demande d'arbitres officiels : les demandes d'arbitres officiels qui seront faites moins de 10 jours avant la date de la rencontre ne seront plus prises en compte par le pôle désignation.

Suite à une exclusion ou incidents au cours d'une rencontre, les arbitres doivent absolument le cocher sur la tablette dans la partie observation d'après-match et faire un rapport complet dans les 48 heures au District pour que la commission sportive puisse travailler sereinement.

Tout arbitre ou toute personne ayant une question ou toute autre requête devra maintenant le faire par écrit en l'adressant au président ou au secrétaire et une réponse écrite lui sera transmise.

Le Président

Le Secrétaire

David Auzolle

Sébastien Momboisse